Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft (12): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VAUD. — Dans sa séance du 24 juin courant, le Conseil d'Etat, sur présentation de certificats de capacité, a promu au grade de major d'infanterie MM. les capitaines Marc Morel, à Lausanne, et Jean-Louis Leresche, à Ballaigues. Le premier prend le commandement du bataillon 9 L, le second le commandement du bataillon 3 L.

Dans la même séance MM. les premiers lieutenants de fusiliers Kuntz, à Orbe, et Masson, G., à Lausanne, ont été promus au grade de capitaine. M. Masson est désigné comme adjudant du 2e bataillon de fusiliers.

FRANCE. — Le Sénat vient de voter une loi portant que l'enseignement de la gymnastique est obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons, dépendant de l'Etat, des départements et des communes. Cet enseignement sera donné dans les conditions et suivant les programmes arrêtés par le ministre de l'instruction publique, selon l'importance des établissements.

Un rapport sur les résultats de la vérification faite, au moins une fois par an, par les soins du ministre de l'instruction publique, dans tous les établissements susmentionnés, sera annexé au budget.

GUERRE D'ORIENT

EN 1876-1877

Esquisse des événements militaires et politiques

par

Ferdinand LECOMTE,

colonel-divisionnaire suisse.

Deux volumes in-8° avec 10 cartes. Prix : 12 francs.

NB. Le Tome IIme a été publié en deux parties séparées, dont la 1re contient la belle carte de la position de Plevna dressée par le génie suisse.

La 2me partie du Tome IIe, qui vient de paraître et qui termine l'ouvrage, comprend entr'autres la prise de Plevna, la campagne d'Arménie et le passage des Balkans, avec 4 cartes correspondant à ces faits militaires importants.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois, à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. Prix : pour la Suisse, 7 fr. 50 par an. Pour les pays de l'Union postale, 10 fr. par an ; pour les autres pays, 15 francs.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire Suisse*, à Lausanne (composé de MM. *Lecomte*, colonel-divisionnaire : *Curchod*, capitaine d'artillerie ; *Guiguer de Prangins*, capitaine-adjudant d'artillerie ; *Ruchet*, lieutenant-adjudant d'infanterie.)

LAUSANNE. — IMPRIMERIE A. BORGEAUD. — CITÉ-DERIRÈRE, 26.